Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 26 Rajab 1444 17 Février 2023	N° 21	39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **377**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **378**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **378**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **384**
Homologation de résolutions **385**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **385**
Avis aux créanciers **390**
Convocations
Sociétés anonymes **391**
Divers
Avis au public **394**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Entreprises privées

Constitution d'une société privée locale

Le nom de la société à constituer : La société privée locale, Jerjeer Sbeitla

Type d'entreprise privée : locale

Montant du capital souscrit de la société : dix mille dinars (10 000 dinars tunisiens).

L'adresse prévue du siège social : Rue Al-Tayeb Al-Mahiri, Sbeitla, Kasserine

Objet de la société : agriculture raisonnée à travers l'exploitation des terres agricoles appartenant au domaine international en grandes cultures et cultures de transformation, arbres fruitiers, élevage et engraissement d'ovins, de vaches laitières et de volailles, l'implantation d'une station touristique et toute activité visant à promouvoir les participants et la région. Durée de la société: quatre vingt dix neuf (99) ans

Institution Constituante Modèle : 7/2/2023 près le Tribunal de Première Instance d'Al Kasrin sous le n° 03.

Le nombre d'actions à souscrire et leur contrepartie en numéraire, et le montant devant être payé immédiatement : 50 actions en échange d'une valeur nominale de 200 dinars par action.

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne : Dans le cas où l'entreprise privée réalise des bénéfices ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable :

Attribuer 15% sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société.

Allocation de 20% pour les activités sociales, culturelles et environnementales

Les bénéfices et excédents restants peuvent être répartis dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35% par décision de l'assemblée plénière.

- Utiliser ce qui a augmenté dans le développement de ses activités et le développement local et régional

Délais ouverts de souscription : du 17 février 2023 au 10 mars 2023, avec possibilité de scellement anticipé sous forme de souscription totale avant que les délais requis ne soient respectés.

Modalités et lieu de convocation de l'assemblée plénière constitutive : L'assemblée plénière constitutive se tiendra après la clôture du délai de souscription et l'adhésion d'une cinquantaine de participants. Et une invitation à celui-ci est faite dans l'espace du Parc Royal par la publication d'une annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, outre que cette annonce est affichée au siège de la délégation et de la commune de Sbeitla, et en tout lieu visible par ceux qui souhaitent participer à l'entreprise.

Liste des fondateurs :

Abdelkader Rmili, demeurant au quartier Al-Fath à Sbeitla, numéro de téléphone : 27629683

- Tarek Benhamisi, demeurant au quartier Al-Walaja, Sbeitla, numéro de téléphone : 24993711

- Harbi Rmili, demeurant au village de Wadi Maayou Sbeitla, numéro de téléphone : 25349176

Les personnes souhaitant participer à la société sont déposées auprès de l'un des fondateurs ou au lieu désigné par eux à cet effet, en remplissant une pièce de participation à la disposition des fondateurs, après examen du projet de statuts de la société.

2023S00190SODB1

Constitution d'une société citoyenne

Nom de la société à constituer : Le Société Citoyenne Locale Agareb Aljadida

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : est de 10.000 dinars

L'adresse désignée pour l'évasion sociale : Rue Al Maghreb Al-Arabi, Agareb 3030 Sfax.

Sujet : Fournir des services agricoles et environnementaux complets aux résidents d'Agareb

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de statuts types : 03 Février 2023 au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 sous le N°01.

Le nombre d'actions à souscrire et leur contrepartie en numéraire, ainsi que le montant devant être payé immédiatement : 500 actions pour 10 000 dinars.

La valeur nominale des actions à émettre : Vingt dinars par classe (20 dinars)

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne : Dans le cas où la société locale réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque année comptable :

- Pourcentage de spécialisation 15% sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société locale.

- Pourcentage de spécialisation 20% pour les activités sociales, culturelles, environnementales et sportives.

- Les bénéfices ou excédents restants peuvent être distribués dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35% par décision de l'assemblée générale.

- L'excédent est utilisé pour développer ses activités localement.

Nom de l'agence de l'institution bancaire dans laquelle seront déposés les fonds provenant de la souscription :

- Banque Nationale Agricole agence Agareb.

Terme ouvert pour l'abonnement : Du mercredi 22 février 2023 au mardi 21 mars 2023 (temps administratif)

Avec possibilité de scellement anticipé sous forme de souscription avant l'expiration du délai précité.

Modalités de convocation de l'assemblée générale constitutive et lieu : Après souscription de tous, la convocation à la session plénière constitutive est faite par la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, et l'affichage de la convocation au siège de la délégation d'Agareb.

Fondateurs :

- Kacem Ben Al-Jawadi Ben Jouira, Résident d'Agareb

- Bassem Ben Ali Al-Hajji, Résident d'Agareb

- Mohamed Ibn Al-Habib Ibn Al-Mabrouk, Résident d'Agareb

- Ziyed Ben Ammar Ben Dbabis, Résident d'Agareb

- Bourhen Ben Ali Ben Al-Hizia, Résident d'Agareb

- Mohamed Ben Al-Hadi Belmabrouk, Résident d'Agareb

- Hazem Ben Al-Hadi Abdel Samad, Résident d'Agareb

- Mahmoud Ben Ali Ben Dareh, Résident d'Agareb.

Les personnes désireuses de participer à la constitution de la société déposent leurs demandes auprès des fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet, au moyen d'une pièce de participation à la disposition des fondateurs, après examen du projet de statuts de la société.

2023X00209SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

ASTORIA IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 40.000.000 DT

Siège social : Immeuble HBG, 5ème étage, Rue Ile de Failaka, Cité Les Pins, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1299513F

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/01/2023 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis le 18/01/2023 sous le n°23500299, Quittance n°M000615, dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 01/02/2023 sous le n°AC01182023, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par conversion de créances certaines liquides échues et exigibles d'un montant de 10.000.000 DT par l'émission de 1.000.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 40.000.000 DT à 50.000.000 DT divisé en 5.000.000 actions d'une valeur nominal de 10 DT; Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

2023400334SANB2

Nomination d'un directeur général délégué

TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE T.E.C.I.

Société anonyme

Au capital social de 6 300 000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord Lotissement AFH

Registre de commerce : B1127271997

Matricule fiscal : 014085W/A/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la TECI, tenue le 30 janvier 2023, enregistré à la recette des finances, La Charguia, sous le n°23801024, quittance n°M021706 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre Nationale du Registre Des Entreprises, sous le n°202341151 en date du 13/02/2023, Monsieur Mohamed Zarbout est nommé Directeur Général Délégué de la TECI.

2023400340SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Aljaeezra le 20/01/2023 Reçu M005205 enregistrement n°23200192 Madame Samia Ben Gorbel a vendu le fonds de commerce sis au 42 rue Jemaa Zitouna à usage vente des produits artisanaux à Monsieur Youssef Ben Gorbel.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son local sis à la rue Jemaa Zitouna n°40 Tunis.

Un extrait du contrat de vente a été publié dans le journal le Temps en date du 27/01/2023.

2023T00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/01/2023 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare le 27/01/2023 sous le n°23200536 quittance n°M006951, M Abdessttar Ben Ali Jani, CIN n°04706466 délivrée le 19/7/2016, domicilié à la rue de Grèce n°14, 4ème étage, appart 16 Tunis, enregistré au R.N.E sous le n°1207542D, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue de Grèce n°14

Tunis à M.Riadh Ben Taieb Bargaoui, CIN n° 04505188 délivrée le 27/12/2011 domicilié à la rue de Grèce n°12 Tunis.

La publication a été faite dans les journaux «Achourouk» et «le Quotidien» le 10/02/2023. Les oppositions se font entre les mains de l'avocat Tarek Meknassi à son bureau sis à l'avenue de Palestine n°51, 2ème étage, Tunis dans les délais légaux.

2023T00158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé portant la signature légalisée de ses parties et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen en date du 31 Janvier 2023 reçu n°M011102 n° d'enregistrement : 23200673, Madame, Yossra Bent Mokhtar Ben Ameur Hmida épouse Aloui agissant pour le compte de Mohamed ben Mokhtar Ben Ameur Hmida, demeurant à l'app 326 2ème étage immeuble 03 résidence Bochra Manouba a vendu à madame Feiza Bent Ali Najar veuve Mokhtar Hmida demeurant au n°584 rue 105 Ettadhamen la totalité du fonds de commerce exploité au local commercial sis au n°584 rue 105 (7 Novembre auparavant) cité 02 Mars Ettadhamen Ariana. Le prix de vente est fixé à quatre milles dinars. Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'adresse du fonds sus indiquée dans le délai légal fixé à 20 jours à partir de sa publication dans le JORT. Ce contrat a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 10 février 2023 sous le numéro IP123/322.

2023T00160FCCC2

Cession

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 9/02/2023 reçu n°M013015 n° d'enregistrement 23200754 monsieur Mohamed Ben Oun Iyeb et Mohamed Ben Bechir Ben Mohamed Ayeb et Ridha Ben Bechir Ben Mohamed Ayeb demeurent à Tataouine ont cédé toutes leurs parts du fonds de commerce sis au 64 avenue des Martyrs Mourouj 3 2074 matricule fiscal A0279512008 registre de commerce 000CN912147/S exploité pour une activité de vente des fruits secs à madame Salha Bent Ali Abid demeurant à Tataouine.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de madame Salha Bent Ali Abid à la rue Abou Ala Maari Tataouine dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 11/02/2023 au journal Le Quotidien.

2023T00165FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié daté le 27/12/2022 et enregistré à la recette des finances jerba le 02/01/2023 quittance n°M000241 Mr Mohamed Glaa demeurant à Ajim Djerba n° de la CIN 03519036 a fait donation à Mr Lazhar Glaa demeurant à Ajim Djerba n° de la CIN 05718926 la totalité du fonds de commerce destiné pour vente prêt à porter sis à l'Avenue Salah Ben Yousef Ajim Djerba connue «magasin afrah» et ce avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce sis à l'Avenue Salah Ben Yousef Ajim Djerba connue «magasin afrah» et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Essabeh le 10/02/2023 page 12.

2023T00166FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation du fonds de commerce daté le 25/01/2023 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 3/02/2023 sous quittance M009436, Madame Halima Ben Mohamed et ses Fils, Hadherya, Jalila, Abdelmadjid et Houssine fils Mustapha El Aib ont donné la Totalité du Fonds de Commerce constitué en un «Café de 1ère catégorie» situé à Bir Halima Zaghouan avec la totalité de ses composantes Matériels et Morales et ce pour Madame Leila Ben Mustapha El Aib.

Toutes recommandations proposées seront faites à l'adresse du F.C dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi elles seront annulées.

Cette annonce est publiée au Quotidien le 14/02/2023.

2023T00167FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Mourouj le 7/02/2023 quittance n°M012385 n° d'enregistrement 23200723, Mr Abdelbasset Ouni a vendu la totalité de son fonds de commerce sis au Complexe Sonia Mourouj 05 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Mourad Nasrallah demeurant à Toujen - Gabès.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à son adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien Echourouk du 7/02/2023.

2023R00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 7/02/2023 et 9/02/2023 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 9/02/2023 sous le numéro M010257 reçu n°23200415 Gabsi Dalila titulaire de la CIN n°01701989 a cédé à Bouafif Amira domicilié à Kelibia titulaire de la CIN n°09777403, un fonds de commerce de pizzeria, crêperie, sandwiche exploité au local commercial avenue des martyrs - Kelibia.

Toutes oppositions éventuelles doivent être faites au côté de le céder à son utilité Boufif Amira au domicile élu à l'adresse du fonds de commerce indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié dans 2 journaux Echourouk et le Quotidien du 12/02/2023.

2023R00339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/12/2022 enregistré à la recette des finances de Klibia Nabeul en date du 19/12/2022, sous le n°22203208, par quittance n°M076065, Monsieur Habib Ben Mahmoud El Safi, titulaire de la carte d'identité nationale n°06262083, a vendu à Monsieur Anoir Ben Mouhamed El Bedoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la rue Ben Gthehom Klibia, pour le prix global de cinquante mille dinars (50.000.000D).

Toute opposition devra être déposée chez Maître Rim Mehri sis au n°113 Av. Habib Bourguiba Nabeul dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication.

2023R00340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/02/2023 enregistré à la recette des finances de Av. Taieb Mhiri Nabeul en date du 6/02/2023, sous le n°23200716, par quittance n°M013287. La société TROIS C SARL son identifiant unique n°1471486N représentée par sa gérante Mme Salhi Nouha, a vendu à la société BELLALAH SERVICES SARL (Sté en cours de constitution) représentée par son gérant Monsieur Mohamed Amine Bellalah titulaire de la carte d'identité nationale n°06436214, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au Km 4 Route de Tunis Nabeul, pour l'exploiter en activité commerciale consistant à la mise en propre, lustrage, l'entretien et le traitement des véhicules et de la vente d'accessoires automobile.

Toute opposition devra être déposée chez Maître Rim Mehri au n°133 Av. Habib Bourguiba Nabeul dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication.

2023R00341FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à Grombalia le 02/11/2022 n°M094286 Quittance n°22205439 M. Mohamed Amin Hadded CIN 06386644 demeurant à la rue Taher Sfar Grombalia a renoncé au profit de M. Hayet Andolsi CIN 01673242 demeurant à la rue Taher Sfar Grombalia sur la totalité de ses droits de propriété sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels dénommé prestige consistant en un salon de thé enregistré au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°114752V situé à l'avenue de La Paix Grombalia.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de la bénéficiaire de la renonciation Cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi Avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié aux journaux quotidiens Essahafa et La Presse le 8/02/2023.

2023R00345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el Médina el Jadida le 23/01/2023 sous le n°23200409, quittance n°MO07413 Mr Abderrahmane Ben Mabrouk Ben Abdallâh Bahjij titulaire de la CIN n°05051572 a vendu pour Mr Achraf ben Belgessem ben Ahmed Loueti titulaire de la CIN n° 07427140 la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de restaurant (fast-food) situé au 23 bis avenue de France Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT entre les mains du maître Missaoui Mohamed Sahbi demeurant au 19 avenue de France Ben Arous. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 4/02/2023.

2023R00346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes de l'acte sous seing privé du 9 Février 2023, enregistré à la Recette des Finances d'El Mourouj le 13 Février 2023, quittance n°M014155, sous le numéro d'enregistrement 23200815, Monsieur Chokri Ben Khelifa Ayari Titulaire de la carte d'identité nationale n°04624835 délivrée à Tunis le 15/12/2017 Demeurant au 30 rue Lyon El Mourouj Ben Arous a cédé et vendu à la société S L ESSADAKA Société à responsabilité limitée, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1802315L, représentée par Monsieur Alaeddine Louihki titulaire de la CIN n°04572605 délivrée à Tunis le 27/11/2012, demeurant à la Rue Farhat Hached Sbiba Kasserine, un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au sein du local situé au 2 Rue Hédi Nouira El Mourouj 1 - Ben Arous et destiné à être exploité comme Buvette (cafétéria).

Un extrait du contrat de vente est publié dans deux journaux quotidiens : En arabe «Echourouk» en date du 16/02/2023 et en français «Le Quotidien» en date du 16/02/2023.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Nidhal Souissi titulaire de la CIN n°06482298 délivrée à Tunis le 12/12/2015 demeurant au 86 rue Ennassim Rades plage Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023R00372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de fonds de commerce conclu le 11/01/2023, enregistré à la recette des finances d'El Mansoura Kairouan le 3/02/2023 sous le n°32300599, Quittance n°M013231, Monsieur Fathi Ben Ammar Ben Hassan Barhoumi, titulaire de la carte d'identité nationale n°07558810, (en tant que vendeur) a vendu pour Monsieur Hassouna Ben Nasser Romdhani (en tant qu'acheteur) la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité pour la vente des produits alimentaires «Epicerie le Roi» dans le local sis à l'Avenue de Beit El Hikma à Cité Mohamed Ali- Kairouan.

Les oppositions sont acceptées au siège de l'acheteur Hassouna Ben Nasser Romdhani, sis au 05 rue Sabra Cité Mohamed Ali - Kairouan, dans un délai de vingt jours à compter de la date de sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Chourouk du mercredi 8/02/2023 à la page n°11.

2023S00188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 6/02/2023 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 9/02/2023 sous le numéro quittance numéro M007862 la SOCIETE CHIKEN CHOW a vendu à la SOCIETE LEBTIS la totalité du fonds de commerce destiné pour vente et achat des poulets exploité au local sis à la rue NASR Teboulba.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local dans un délai de vingt jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 15/2/2023.

2023S00191FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 18/01/2021, enregistré à la recette des finances Kalaa kebira le 6/02/2023 sous le numéro 23200311 quittance n°9405 monsieur Saif Bourokba (cin 09274286) a vendu à Med Ali Ben Hseen (cin 08464038) tout le fonds de commerce exploité pour le lavage et grésage des voitures sis 1 juin Kalaa Kebira.

Les oppositions seront accordées pendant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT et ce au domicile de l'acheteur Rue el Mourouj Kalaa Kebira conformément aux articles 191 et suivant du code de commerce.

Cet avis est publié au journal quotidien Echourouk du 15/02/2023.

2023S00193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 01/2/2023 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 6/02/2023 n° de quittance MO14128 Issam Salhi demeurant à l'avenue de l'Environnement Chihia Sfax a vendu à Ali Nejah Driss demeurant à la route de Saltnia km 12 Sfax la totalité du fonds de commerce sis à la route de Saltnia km 12 Sfax exploité pour toutes activités de loisirs et préparations de restaurations et des boisons.

Il a été élu domicile chez l'acheteur Ali Nejah Driss demeurant à la Route Saltnia km 12 Sfax où seront reçues les oppositions dans un délai de 20 jours et où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le présent extrait a été publié au quotidien Achourouk du 9/02/2023.

2023X00204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat sous seing privé en date du 3/02/2023, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 3/02/2023 sous le numéro 23200398 quittance M010148, Soumaya Ben Tijeni Mkawar inscrite au registre national des entreprises sous le n°1144284G demeurant à la route de Mahdia km 2, Résidence El Bostan Sfax a vendu à la société Class Fashion inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1559290H ayant son siège social à la rue Mohamed Ali n°36 Sfax le fonds de commerce exploité dans le local situé au rez-de-chaussée de la Résidence Al Karawan, Route Teniour km 4, ceinture Mohamed El Jamal entre Gremda et Teniour avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions au payement du prix doivent être faites dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet extrait au journal Officiel de la République Tunisienne et ce au domicile élu situé au siège de la société acheteuse sus-indiqué cette annonce est parue au journal Essabah le 10/02/2023.

2023X00205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé daté le 24/1/2023 enregistré à la recette des finances rue de Tunis Sfax le 9/2/2023 volume 23200564 folio M015838.

Madame Noura Souissi a vendu à l'acheteur Omaima Chikh le fonds de commerce d'une boutique pour vendre la viande de poulet et ses dérivés sis à la route Saltnia km 6 devant la salle des fêtes Habib Trabelsi Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Rekik Mohamed Ali 5 rue Athina Sfax.

Cet avis a été publié au journal «Essabeh» du 14/2/2023.

2023X00208FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation du fonds de commerce traité par les deux notaires : Amal Dhouibi Essid et Hayet Agili, le 25-01-2023. Wassim Mzid titulaire de la CIN n°08810338, a fait le don de tout le fonds de commerce «Sandwicherie Sidi Mansour» dont le Registre de Commerce est sous le

n°A01316472022 dans le local sis à la Résidence Zayatin, R-D-C ; N° 4-1-La Soukra - Ariana - 2036 à Dhouha Saidi titulaire de la CIN n°07608934 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Il est publié le 10/02/2023 au journal «La Presse».

2023400310FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 28 Février 2022, enregistré la recette des finances El Menzah 6, le 23 Mars 2022, Numéro de Quittance M044534, Numéro d'enregistrement 22201914.

Madame Asma Bent Hammadi Ben Youssef Kochbati, cin n°05676708, demeurant à la rue El Wafa Ain Meriam Errouabi Bizerte, a cédé à Monsieur Jalel Ben Chedly Bouzid, cin n°00751710, demeurant au 17 rue Tadjikistan Ennasr 1, un fonds de commerce destiné à l'activité de réparation électrique, comprenant les éléments suivants : la clientèle, le droit au bail, le nom commercial, boutique commerciale n°4 du complexe commercial et culturel El Menzah 5.

Prix : 3.000,000 dinars pour les éléments incorporels et corporels.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la date de publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : boutique commerciale n°4 du complexe commercial et culturel El Menzah 5.

L'annonce a été publiée dans le journal «La Presse» le 7/02/2023.

2023400332FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Ksar Saiid le 10/02/2023 quittance n°M011234 enregistrement n°23200580 Mr. Aayech Ouni titulaire de la CIN n°00631752 a vendu le fonds de commerce d'un local d'un café catégorie1 avec ses éléments matériels et moraux, sis au complexe commercial Cité El Hadika - Tunis à Mme. Monia Targui ép Atef Matoussi titulaire de la c.i.n. n°04793002

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 15 Février 2023.

2023400333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 le 9/2/2023 quit. N°14101, enregistrement n°23200477, société Menazeh Distribution a vendu à Taycir Bouassida le fonds de commerce (alimentation générale) sis au 68 Av Salah ben Youssef el Menzeh 9.

Toute opposition sera acceptée entre les mains de Maître Mourad Fertani, au 11 Rue de Belgique, Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux quotidiens La Presse et Essahafa du 15/2/2023.

2023400344FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances La Goulette, Tunis le 9/3/2022, sous le n°22201654, quittance n°35428, Monsieur ARBI Elbeji, CIN n°00598219 du 20/10/2006 a vendu à Mohamed Hajji titulaire de la CIN n°03364645 du 10/8/2017 l'ensemble du fonds de commerce sis au : n° 5 Résidence AICHA, El Aouina - 2046 Tunis, avec tous ses éléments matériels et immatériels et avec toutes les garanties légales, Fonds de commerce destiné à l'activité de SALON DE THE et connu sous le nom de «OUZAROOM».

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

Cat avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 15/02/2023.

2023400345FCCC2

Vente de parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Bab Souika le 9/02/2023 quittance n° M009510 enregistrement n°23200368, les héritiers du défunt Ali Ayari à savoir Mme Khalouiya, Amal, Mohamed EZZ, Karim, Soumaya, Sameh, Nosra, Ines et Imen ont vendu et cédé la totalité de leurs parts indivises dans le fonds de commerce sis au 10 rue de la levure Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce et vente des vêtements de friperie à Monsieur Mohsen Chaabani.

Toute opposition doit être signifiée au cabinet de Maître Houda Aouini sis à la rue Lac Léman, résidence les bosquets, 1053 les Berges du Lac, Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié aux quotidiens El Sahafa et La Presse le 15/2/2023.

2023400348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente daté le 31/01/2023, enregistré à la recette des finances Manouba le 02/02/2023 enregistrement n°23200533, quittance n°M009374. Mme Amira Akrouti a vendu à Mme Amira Trabelsi Ep Yamen Ben Ameur, la totalité du fonds de commerce sise au 03 Rue Mohamed Ben Younes Manouba pour un montant de quinze mille dinars (15.000,000 DT).

Toutes les oppositions doivent être déposées au bureau du Maître Amira Bouhaouel Avocate au n°56 Avenue

Habib Bourguiba Bardo immeuble Rosa Center, 3ème étage Bureau n°21, dans un délai de 20 jours de cette date.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 15/02/2023.

2023400350FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 3/02/2023 quittance n°M008431/n°23200281, Mr Mourad Ben Amor par procuration de Mme Ikram Ben Amor a vendu à Mme Sarra Chahbi le fonds de commerce non enregistré situé à l'avenue des Martyrs n°34 Douar Hicher Manouba exploité à la vente et location des vêtements des femmes. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Monjia Belhadj Amor dans les délais légaux 20 jours de la date de cet avis, sous peine de forclusion. Le présent avis a été publié au journal Achourouk le 16/02/2023.

2023400353FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 26/1/2023 Quittance n° M007644 et enregistrement 23300471 Aymen Barkaoui sis au 6 rue Elmmahdoud Wardia 1 Tunis a loué à Abdelaziz Nasri sis au 2 rue sidi Soufien Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 77 avenue Londres Tunis - Restaurant - avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 1/12/2022 au 30/11/2023. Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 10/2/2023.

2023T00155FCCC3

Location gérance

En vertu d'un acte sous seing privé du 5/11/2022 enregistré à la recette des finances la Goulette le 19/12/2022 (reçu numéro M151006, quittance numéro 2230979) Mr Adel Ben Kacem Toumi titulaire de la carte d'identité nationale 03916999 titulaire de la patente - J0158845 - a loué à madame Lilia bent Mohsen Ben Abess épouse Chamantatou titulaire de la carte d'identité nationale n°00252098 la totalité du fonds de commerce -bistro la pause - exploité au local sis au 43 rue Platon le Kram Tunis pour une période de cinq ans du 5/11/2022 au 4/11/2027. Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce entre les mains du locataire. Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 10/02/2023.

2023T00163FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 03 et 06 février 2023, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 9 Février 2023 sous le n°23300229. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Salim Romdhani, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°514 au pavillon 5 Fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/02/2023 au 31/01/2024, renouvelable par tacite reconduction.

2023R00353FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 6 et 7 Février 2023, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 10 Février 2023 sous le n°23300229. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Mohamed Ali Ben Halima, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°117 au pavillon 1 Fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/02/2023 au 31/01/2024, renouvelable par tacite reconduction.

2023R00354FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Kalaa Séghira le 8/02/2023 sous n°23300279 Quittance n°M005708. Mr Zied Ibn Lazreg, titulaire de la CIN n°02993635 a loué à Mr Mohamed Lajili, titulaire de la CIN n°02941661, totalité du Fonds de Commerce du local destiné café de 1ère catégorie dénommé «Café Chikh» sis à la Rue Tahar Ben Jazia et 1er Juin Kalaa Séghira, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelable à partir du 14/02/2023 au 15/02/2023. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 15/02/2023.

2023S00192FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01/12/2022 enregistré à la recette des finances de Sfax le 3/01/2023 quittance n°M000793 enregistrement n°233000257 Madame Rim bent Hafith Frikha épouse Houssin Edrira titulaire de la CIN n°08830672 a loué la totalité de son fonds de commerce sise au magasin M4 au rez-de-chaussée de l'immeuble d'OLFA Palace route de garmada Sfax, destiné à la vente d'appareils électroménagers, d'équipements électroniques et multimédias, de téléphones et d'accessoires à la société Hafith

Frikha Sarl, représentée par son gérant Mohamed Oussama Frikha son siège social est le n°55 le nouveau marché, Bab al-Jébli, Sfax pour une durée renouvelable à compter du 1er octobre 2022.

Les oppositions doivent être déposées devant la société locatrice à son siége le n°55, le nouveau marché, Bab al-Jébli, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah le 9/2/2023.

2023X00217FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Habib Thameur le 18 janvier 2023 sous le numéro 23300256 Monsieur Ferid Mrad Namji, titulaire de la CIN 02809793 a loué en gérance libre à la Société Ancestor And Co le fonds de commerce exploité comme bureau dans le local sis au 53 Rue Mokthar Attia Tunis.

Le locataire acquiert à partir de la présente annonce la qualité de commerçant et exempt le bailleur de toute responsabilité.

La présente annonce a été insérée dans le journal Echourouk du 15-02-2023.

2023400351FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Entraîneurs Tunisiens de Handball

Adresse : Rue du Pacha n°111 Tunis 1006

Email : mohsenmozen@gmail.com

Buts et objectifs : sociale culturelle : - Rassembler les anciens et la famille du handball - Honorer les anciens entraîneurs du handball et exploiter leur expérience - Collaborer avec d'autres associations similaires.

Bureau constitutif :

Président : Fethi Cherif

Vice-président : Abdelhamid Ben Rhouma

Secrétaire général : Mohsen Jaafar

Secrétaire général adjoint : Ibrahim Jabbes

Trésorier : Foued Gmada

Trésorier adjoint : Mohamed Naceur Meddeb

Membres : Aouatef Chouchane - Nabiha Ouhibi - Abderraouf Mettali.

2023T00151APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association nationale des ingénieurs agronomes de Tunisie

Objet : Association professionnelle s'occupant des questions de l'agriculture et des ressources naturelles en Tunisie et dans la région méditerranéenne.

Siège social : 1, Rue Kamel Atatürk, 1er étage Tunis.

Objectifs :

- Trouver un cadre d'échange sur le secteur agricole et de la pêche et des ressources naturelles en Tunisie et dans le bassin méditerranéen.

- Renforcer les relations entre les adhérents et leur participation aux dialogues et soutenir la communication entre les différentes générations d'ingénieurs agronomes.

- Valoriser la position de l'ingénieur agricole dans la société et renforcer son rayonnement parmi les acteurs du développement économique et rural.

Membres fondateurs : Mmes et Mrs

Président : Zouhaier Nasr, titulaire de la CIN n°03114229 délivrée le 13 Mars 2015, né le 01 Avril 1960, résidant à 02 Rue Ammar Ibn Yaceur Ariana ; professeur universitaire en agronomie.

Secrétaire générale : Saloua Kéfi Khiari, titulaire de la CIN n°03114229 délivrée le 01 décembre 2021, née le 29 Mai 1960, résidante au 16 Rue des cerisiers, Jardins de Soukra, Laaouina ; ingénieur agronome à la retraite.

Trésorière : Lamia Laâgili Ghezal, titulaire de la CIN n°00371289 délivrée le 20 Juillet 2022, née le 9 Février 1963, résidante à 04 Rue de Jasmin d'Arabie Cité des vergers Zaghouane ; professeur universitaire en agronomie.

2023T00164APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association les élites des sports individuels à Ain Rahma.

Objet : Sportif

But : Formation et encadrement des jeunes à pratiquer du sport et en particulier le taekwondo

Siège : Rue Ouled Youssef n°3 Ain Rahma 4092 Bouficha

Carte N° : 71-11/2022 du 02/02/2023

Correspondance : N°557 du 3/02/2023

Président : Hassen Belhadj Mabrouk

Vice Présidente : Leila Khamouma

Secrétaire Général : Akram Mhadhbi

Trésorier : Mohamed Mhadhbi.

2023S00189APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Les Sons de la Culture

Objet : Culturel

But : Contribuer à l'instauration d'une vitalité culturelle et à la promotion du goût du public. Motiver les jeunes à participer à diverses manifestations et chercher à s'ouvrir aux cultures du monde.

Siège : Rue Hédi Kefecha - Skanes - 5000 Monastir

N° et Date du dépôt : RR408299913TN du 8/02/2023

Présidente : Habiba Jemmali

Secrétaire générale : Nefissa Ayachi

Trésorière : Mounira Ghazouani.

2023S00194APSF1

Constitution d'un syndic des copropriétaires

Suivant PV du 02 février 2023, enregistré le 6/02/2023 à la recette des finances - La Goulette Tunis, sous le n°23700944 Quittance n°M16205, il a été décidé de constituer un syndicat des copropriétaires de la résidence Le Zephyr-2 du Lac, sise à l'angle des avenues Asdrubal et Jugurtha, les jardins de Carthage, Tunis.

Dénomination : Syndicat des copropriétaires de la résidence Le Zephyr-2 du Lac

Président : Sadok Ben Othman

Trésorier : Khaled Khémiri

Membre : Mohamed Sfaxi.

2023400330APSF1

Constitution d'une association sportive

Dénomination : CARTHAGE LONGE CITE.

Siège : 11 Rue de l'indépendance, Carthage Byrsa, 2016 Tunis.

Président : Ilhem Nesria Mili.

Membres :

- Neziha Gouider : Vice-présidente.

- Mohamed Ghassen Soumer : Trésorier.

- Monia Zâaibi : Secrétaire Générale.

- Fatma Faouzia Mokrani : Membre.

Objet : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques et les aider à atteindre les plus hauts degrés aussi bien sportifs que moraux. Elle s'engage également à participer aux différentes compétitions sportives sous l'égide de la fédération à laquelle elle est affiliée.

Spécialité : Marche aquatique.

2023400339APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du comité

Suivant l'assemblée électorale et le visa du délégué Régional de la jeunesse et du sport de Sousse sous le n°157 du 13/01/2023 et le renouvellement du nouveau comité du : Budo Club Sousse

Locale : Avenue Ibn Khaldoun Rue 1er Juin Sousse

Présidente : Souad Amri

Trésorière : Naziha Kalboussi

Secrétaire Général : Ezzedine Aieb.

2023S00147APSF2

Syndicat Immobilier Echarifa - Mourouj 4

Election d'un nouveau bureau syndical

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2022 enregistré à la recette des Finances le 28/11/2022 sous le numéro 22004212 Quittance M078328, le nouveau Bureau du syndicat immobilier Echarifa - Mourouj 4 est composé comme suit :

M. Ayoub Khaskhoussi : Président.

M. Sofiene Oueslati : Vice-Président.

Mme Naziha Sehili : Secrétaire Général.

M. Mohamed Mehdi Jarray : Trésorier.

Mme Fatma Zaouali : Membre.

2023400331APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière

1- Poursuivante : la société civile immobilière Ariana 2000 au nom de son représentant légale son adresse chez son avocate maître Yosra Hadj Ahmed demeurant au 6 rue Mohamed Hejaij immeuble Tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana

2- Avocate poursuivante : Maître Yosra Hadj Ahmed demeurant au 6 rue Mohamed Hejaij Immeuble Tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana.

3- Partie saisie : Rabia Zarouane, sis au n°1 rue Fraj Mokni Ariana.

4- Immeuble saisi : tout l'immeuble objet du titre 23216 Ariana dénommé «liliane 1» sa surface est de 272 mètres carrés correspondant au 272 parts de l'immeuble, il s'agit d'un terrain rectangulaire ouvrant sur deux voies une principale, rue Sidi Jbeli, et une secondaire, rue Fraj Mokni, et il contient une construction ancienne utilisée comme des locaux commerciaux et une partie inutilisable.

5- Le prix de vente de l'immeuble : sur la base de l'ordonnance sur requête n°96966 délivrée par le tribunal de première instance de l'Ariana en date du 02/9/2022 l'expert Salah Torki, par son rapport complétant son expertise rendue dans l'affaire de partage n°5558, a fixé le prix de vente de l'immeuble au prix de six cent cinq mille quarante dinars cinq cent soixante dix sept millimes (605 040 0577).

6- Date d'audience le treize mars deux mille vingt trois (13/3/2023) à neuf heures du matin et suivantes devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance d'Ariana.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après avoir consigné le tiers du prix initial à la caisse des dépôts et des consignations ou par la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable sauf s'il s'agit d'un copropriétaire en cas de licitation, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023R00342VEPA1

Vente aux enchères publiques

(Adjudication d'un immeuble immatriculé)

Etude Maître Anis Ben Kahla

Avocat à la cour de cassation

49 Avenue Habib Bourguiba - Nabeul

Partie poursuivante : Amel Ben Houria, demeurant Avenue Kerkouane, Hammam Leghzaz,

Nabeul qui a élu domicile chez son avocat Maître Anis Ben Kahla, 49 Avenue Habib Bourguiba - Nabeul.

Partie saisie (débitrice) : Mohamed Ben Jemaa Rifaii, demeurant Oued El Khatf - Nabeul.

Avocat poursuivant :

Maître Anis Ben Kahla, Avocat à la cour de cassation, 49 Avenue Habib Bourguiba Nabeul.

Désignation de l'immeuble saisi :

La propriété tel que décrite par l'expert Karim Chakroun consiste à la totalité du terrain nu agricole objet du titre foncier 646672 Nabeul situé à Oued El Khatf, Kilibia, Nabeul. Constitué par une parcelle de terrain d'une superficie de 1956 m². Limité à l'Est par une route goudronnée.

Mise à prix : (41. 076.000 DT) outre les frais de poursuites.

Date et lieu de l'adjudication : (Mercredi 15/3/2023) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul à partir de 9 h du matin.

- La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Nabeul

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix ou bien doit être muni d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable du gouverneur de Nabeul tel que exigée par la loi.

2023R00344VEPA1

Adjudication suite à une saisie immobilière

Le créancier saisissant : Moncef Hannechi, sis à cité ennour ouest Sidi Bouzid.

Le saisi : Hédi Ben Mouhamed Elakrmi Brahmi, sis à cité ouled belhedi Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Bouzid El Akchi, sis à immeuble debbech av Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

Immeuble saisi :

L'immeuble saisi est une partie d'un lot de terrain à vocation agricole inscrit dans le Livre foncier sous le numéro 75859 Sidi Bouzid sis à la délégation de Souk ejdid Sidi Bouzid d'une superficie de 1542.4 m², le terrain saisi contient un bâtiment à vocation d'habitation dans un état moyen entourer par un siège.

Mise à prix :

La mise à prix de l'immeuble saisi a été fixée à quatre vingt quatre mille sept cent vingt quatre dinars (84724 d).

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble aura lieu à la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid et ce le lundi (27/3/2023) à 9 heures du matin.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité :

Toute la semaine (heure administrative) pour prendre communication du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid ou l'avocat poursuivant Maître Bouzid El Akchi, sis à immeuble Debbech av Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

2023R00349VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Ghribi Mehdi

Avocat à Sfax

Partie poursuivante : Sami Ben Abd Fatteh Ben Zaied, titulaire de la CIN n°08756094, demeurant à la route de Gabès km 6, Sfax.

Représenté par maître Ghribi Mehdi, avocat à la cour d'appel, son bureau est situé à l'avenue Habib Maazoun, Immeuble Mondiale, 4ème étage Sfax. Matricule Fiscal n°1365751/R.

Partie saisie : Ammer Baklouti, titulaire de la CIN n°01304729, demeurant à la route de Mahdia km 3.5 impasse Feki, Sfax.

Propriété à vendre :

Un terrain nu situé à la route Sidi Mansour km 14 Sfax d'une superficie de 4950 m limité à ses côtés Sud et Est ouest de haies de Sables, de son côté nord par des bars en fer, ses mesures commençant au coin nord-Est vers le Sud d'où sa façade, une voie agricole, son entrée 45 m allant vers l'ouest 110 m puis vers le Nord 45m ensuite vers l'est 110m jusqu'au coin de départ de la mesure.

Le dit terrain représenté la partie Est du terrain clôturé n°251 Zone Sidi Mansour lettre «A».

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Victor Hugo Sfax, le lundi 27/3/2023 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements s'il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2023X00199VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Hichem Ben Abbes Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : Abdessamad Ben Mokhtar Ben Mohamed Faroukh, titulaire de la Carte d'identité nationale n°05329772, demeurant rue Majida Boulila immeuble Cité Centre mezzanine Sfax.

Partie saisie : 1/ Lotfi Ben Mohamed Ben Abdallah Souissi, titulaire de la Carte d'identité nationale n° 02036042 demeurant à la route de l'Aéroport km 5,5 impasse Hakmouni, Elhajeb Sfax.

2/ Sihem Bent Mohamed Ben Ali Ben Sassi, titulaire de la Carte d'identité nationale n°01325020 demeurant Cité Ennour rue 2012 n°30 Sfax.

Avocat poursuivant maître Hichem Ben Abbes, avocat sis à rue Abou Kacem Chebbi immeuble Carthago Bloc A 12 Sfax M.F : 000 PA 1011863 k

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier n° 81358 Sfax dénommé "Ilyes" situé à la route de l'Aéroport km 5,5 Sfax contenant un lot de terrain constitué d'une maison et un studio, dont la superficie est de 867 m².

Charges : - Opposition conservatoire inscrite sur la totalité du titre au profit de BH Bank d'un montant de soixante sept Milles Dinars inscrite le 18/5/2009 case 17/2019 n°245.

Opposition conservatoire inscrite sur la totalité du titre au profit de Abdessamad Ben Mokhtar Faroukh d'un montant de deux cents cinquante milles Dinars inscrite le 9/9/2021 case 02/2021 n°2846

Mise à prix : Deux cent soixante et un Milles Dinars (261.000,000 d) Frais en sus après remise du prix.

Date et lieu de la vente : Mercredi quinze mars deux mille vingt Trois (15/3/2023) à neuf heures à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax2 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2023X00200VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après réduction de 40 %

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 13/3/2023 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kairouan.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Aboli Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 3000 Sfax.

Partie saisie : Sté Nour Autos Services SARL inscrite au registre de commerce sous le n°B170912008 et au registre national des entreprises sous le n°1069465L résidente dont le siège social situé au 26 rue Khyeridine Becha Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, route de tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached Chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°50516 Kairouan dénommé "Sté nour" située à thraa tamar Kairouan limité au nord par la propriété objet du titre foncier 6668 Kairouan et la route GP2 et à l'est et sud par la propriété de houimil et à l'ouest par la propriété de Kamel Rich; d'une superficie 3500 m², se constitue d'un bâtiment commercial préparé pour réparation et vente de pièces de rechanges des voitures se compose.

1) Un parking.

2) Espace pour lavage (longueur 9.80 m ; largeur 5m).

3) Atelier mécanique se compose d'une 1ère partie (longueur 9.50 m ; largeur 8.40 m) contient deux machines pour lever les voitures et une 2ème partie (longueur 14.80 m ; largeur 9.20 m).

4) Salle de réception des clients (longueur 4.95 m; largeur 3.80 m).

5) Point de vente des pièces de rechanges (longueur 9.40 m ; largeur 6.70 m),

6) Magasin (longueur 5 m ; largeur 4.60 m).

7) Atelier pour tôlerie (longueur 14.30 m; largeur 10.70 m).

8) Atelier pour réparation des pneus (longueur 8.60 m ; largeur 4.90 m).

9) Un café (longueur 6.70 m ; largeur 4.60 m) avec un 1er magasin (longueur 2.40 m ; largeur 2.30 m) et un 2ème magasin (longueur 2.15 m ; largeur 1.10 m) et un bloque sanitaire (longueur 2.20 m ; largeur 2.10 m).

10) Espace pour ouvriers se compose d'un couloir et une salle à manger (longueur 5.60 m ; largeur 3.70 m) et une salle pour changer les vêtements (longueur 2.80 m ; largeur 2.10 m) et un bloque sanitaire (longueur 4.80 m ; largeur 3.60 m).

11) Des quais de largeur de 5 m qui entoure le bâtiment de l'est et l'ouest et nord.

Mise à prix : est fixé à neuf cent quarante cinq mille dinars (945.000.000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés le jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Kairouan où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2023X00203VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijeri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R.C : B140811997, sise au 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu chez maître Atitallah Adel demeurant à Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Kamel Ben Ahmed Ben Hadj Salem Abid CIN n°1259995 ouvrier demeurant à la route Mahdia km 7.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «karima» objet du titre foncier 56983 Sfax sis à la route Mahdia km 7.5 sakiet eddayer Sfax consistant en un terrain d'une

contenance de 1042 m² sur lequel est édifiée une maison ancienne ainsi que l'architecture et un garage ancien aussi délimité du coté sud par une entrée et par Moktar Yaaich et Nouri Ghrab, du coté est par Zakia Rebai, du coté nord par Nouri Ghrab et du coté ouest par Zakia Rebai Nouri et Monsef Ghrab.

La maison est d'une superficie de 209 m² consistant en un borj retapé depuis quelques années contenant 2 vérandas, un hall, 2 chambres, une salle de réception, une cuisine, un bloc sanitaire composé d'une salle de bain et une toilette.

Le garage est d'une superficie de 31 m² et à son coté ouest existe un dépôt dont le toit en tôle métallique.

Mise à prix : (338.490.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le lundi 13/3/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00211VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, RNE 0751191b sise à 3 rue d'hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élue Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Fayçal Trigui CIN 01267218 demeurant à 9 rue de Tunis Ariana, à 1 rue de Tunis Ariana, à 2 rue Omar Mokhtar Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les deux immeubles consistant en deux terrains sis à la route de Gremda km 2 Sfax.

Le premier immeuble est d'une contenance de 194.04 m² sur lequel est édifiée une maison d'une superficie couverte de 165.786 m².

Le deuxième immeuble consiste en un terrain nu (un jardin) d'une contenance de 77.145 m².

Le 1er immeuble contient une porte principale en fer d'où l'entrée sur une rue dérivée de la rue de Abdelhedi rafai et une porte à la rue de Khaireddine Elassadi, une entrée et un jardin du coté nord adjacente au premier immeuble.

Le premier immeuble contient une véranda, une chambre à coucher, un hall, une chambre, une salle à manger, une chambre, un couloir menant à une toilette, une 2ème toilette, une cuisine avec une porte menant à l'escalier et une chambre au toit.

Le premier immeuble est délimité du coté sud par Chtioui et l'entrée du 2ème immeuble, du coté est par Arbi Ben Romdan, du coté nord une entrée d'où son entrée principale et du coté ouest Chakroun.

Le deuxième immeuble est délimité du coté sud par Kiskes et une entrée, du coté est par Triki, du coté nord une rue et du coté ouest par Abdelwaheb Chakroun.

Mise à prix : (144.679.200) frais en sus.

Le premier immeuble : 127.707.300 dinars

Le deuxième immeuble : 16.971.900 dinars

La date et lieu de la vente : le 13/3/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00212VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Tebaii Ben Rebeh Ben Mohamed Saaii CIN 06195775 demeurant à cité Ennour om al Arayes Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain d'une contenance de 356 m² qui correspond au lot n°30 cité les jeune adjacent à cité el Amal délégation om al arayes gouvernorat de Gafsa délimité du coté sud par une rue, du coté nord par le lot n°29, du coté est par la route reliant Rdayef et om al arayes puis lycée 9 avril, du coté ouest par le lot n° 28 appartenant à Youssef Issaoui sur lequel est édifiée un dépôt d'une superficie de 356 m², un appartement à l'étage d'une superficie couverte de 366 m² et au dessus du quel une chambre d'une superficie couverte de 18 m².

Mise à prix : (152.424.000) après la réduction du prix du 40 %.

La date et lieu de la vente : le 13/3/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00213VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : North, Africa International Bank, S.A. R.C : B110151997, sise à l'avenue Kayreddine Bacha lotissement ennasim, Montplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Naziha Bent Mohamed Ben Sadak Chakroun, gérante d'une société CIN 00205837 demeurante à l'avenue Mahmoud Chaabene n°25 Ennaser Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 280/7251 revenant à la partie saisi dans le TF n°601286 Nabeul dénommé «ennaser82» sis à la région Bir Bouragba délégation Hammamet gouvernorat de Nabeul. Les parts indivises consistent en un terrain d'une forme rectangulaire d'une contenance de 280 m² clôturé de tous les cotés et contenant 2 entrées. Situé dans une zone communale contient une maison de deux étages d'une superficie couverte de 170 m² pour chaque étage équipé par tous les équipements nécessaires.

Le rez-de-chaussée contient deux entrées principales, un jardin, 2 airs, une véranda, 2 salles de séjour, 2 chambres à coucher, une cuisine, une salle à manger et une toilette.

Le 1er étage contient 4 chambres à coucher et 2 salles de bain.

L'immeuble délimité du coté nord par Chaabene Fehri, du coté est par rue les palmiers, du coté ouest par une construction et du coté sud par Ammar Nweyli.

Mise à prix : (241.143.816 dt) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : Lundi le 13/3/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un préalable de Mr le gouverneur.

2023X00214VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, I.U RNE 000110F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Bouali Abidi CIN 05986976 commerçant demeurant à meuble Adam au sud de la BNA Rgueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «chefia» objet du TF n°93411 Sidi Bouzid sis à délégation rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en un terrain d'une contenance de 296 m² sur lequel est édifiée une construction de deux étages.

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 215 m² contenant 2 chambres, une salle de réception, une cuisine, une toilette, un escalier, 2 garages et 2 airs.

Le 1er étage est composé de 5 chambres, une salle de réception, une toilette des airs, un escalier une entrée et un balcon d'une superficie couverte de 242 m².

Mise à prix : (168.570.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 27/3/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00215VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tél/Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Mohamed Ben Amor Ben Mustapha Ben Hamouda, demeurant à l'avenue Hachmi Ben Lamine el hbailia gouvernorat de Tozeur.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°2628 Kébili d'une contenance de 384m², sise à Kébili nord gouvernorat de Kébili.

5/ Prix de la vente 171.480.000DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 13/3/2023 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Kébili.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2023400347VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. (Ex Tuniso-Qatari Bank) en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise à rue cité des sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n°B122251996. M.F. : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Société International Telemarketing And Teleservice Company «I.T.T.C.» M.F. n° : 0928933 T, dont le siège social est au n°48 Avenue Kheireddine Pacha Tunis.

En sa qualité de partie saisie et caution hypothécaire et solidaire de la société SOTUPEL.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation. 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

L'Immeuble se situe à l'avenue 15 octobre 1963 Kabaria gouvernorat de Tunis. Il s'agit d'une parcelle de forme oblique d'une superficie de 7582 m² objet du titre foncier n° 116839 Tunis dénommé «La fortune XII» parcelle n°1 du jugement d'immatriculation n°25280 dont plusieurs constructions sont édifiées. La première construction se compose d'un sous sol partiel, d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Le sous sol se compose de six dépôts de différentes superficies exploités actuellement pour déposer une catégorie de voiture à vendre, d'une superficie de 2085 m². Le rez-de-chaussée se compose de 2 parties, d'une superficie couverte de 1046 m², se trouve par derrière un espace couvert par taule d'une superficie de 439 m².

La mezzanine contient plusieurs bureaux ouvrant tous sur le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 439 m².

La 2ème construction se situe à gauche de l'entrée de l'immeuble et se compose d'un sous sol, d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Le sous sol est en cours de construction et destiné pour être exploité en tant que garage pour voitures, l'avancement des travaux est de 60 %. Le rez-de-chaussée est couvert en partie par une charpente métallique, d'une superficie couverte de 1445 m² environ, le reste est couvert par le béton armé d'une superficie de 543 m² et en cours de construction dont l'avancement des travaux est de 50 %. A l'étage se trouve une mezzanine en cours de construction d'une superficie de 543 m². Au milieu des 2 constructions se trouve le local de gardiennage et une ancienne construction d'une superficie couverte de 181 m².

Le sol est en béton en partie et en carrelage et marbre pour l'autre partie. Les murs sont en briques et le toit en béton en partie et en charpente métallique pour l'autre partie.

L'immeuble est composé de 2 grandes constructions dont chacune contient un sous sol, une mezzanine et un rez-de-chaussée, et qui sont bâties avec tous les éléments nécessaires à savoir les fouilles, les colonnes et la structure en béton, les murs extérieurs en briques double cloison, les murs intérieurs en briques de 0,10 m. les portes sont en bois.

L'immeuble est équipé de toutes les nécessités dont l'eau potable et l'électricité. Tout l'immeuble est entouré par une clôture d'une hauteur de 3 mètres environ.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Cinq millions trois mille et six cent dix dinars (5.003.610,000) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Le lundi 13 mars 2023 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis 2.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023400349VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Le greffier de la chambre de distribution au tribunal de 1ère instance de Tunis informe le public

qu'un montant de 12.874.640D consigné à la trésorerie générale le 19/4/2016 suivant quitus n°R003061 va être distribué et ce à la demande de Me Salwa Lahyani avocate des établissements Loukil de Cie contre STE GREEN VALEY affaire n°2058 en conséquence il est à rappeler les dispositions de l'article 468 du CPCC dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a eu lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Le présent avis a été rédigé conformément aux 466 et 467 et 468 du CPCC.

2023T00169VEPA2

Remplacement de syndic de faillite

En vertu de la décision du Tribunal de 1ère Instance de Gabès en date du 27/10/2022. L'expert Abdelmalek Abdelmadjid domicilié à la Rue de l'Ariana - Bouchemma Gabès 6031 a été désigné remplaçant de l'ancien syndic dans le dossier de faillite SOCOTEL. N° : 616 - Tél : 98420759.

2023R00347VEPA2

Vente des matériels bureautiques

De la société en faillite SERVITRA

Zone industrielle de Charguia 1 rue 8601 cité el Khadra 65

Capital social : 16345000

MF : 0932610 F

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°888 :

Matériels Bureautiques

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition doivent soumettre leurs offres au plus tard le 13 mars 2023. Le retrait de cahiers des charges se fait au bureau du syndic de faillite, situé dans l'appartement A 3-1, Immeuble Fill 2, Résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn El Walid, 2045 l'Aouina, Tunis (Téléphone : 70726395) contre le paiement de (deux cent cinquante Dinars) 250 dinars non remboursables.

2023400342VEPA2

Vente des matériels de transport

De la société en faillite SERVITRA

Zone industrielle de Charguia 1 rue 8601 cité el Khadra 65

Capital social : 16 345 000

MF : 0932610 F

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°888 :

Matériels de transport

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition doivent soumettre leurs offres au plus tard le 13 mars 2023. Le retrait des cahiers des charges se fait au bureau du syndic de faillite, situé dans l'appartement A 3-1, Immeuble Fill 2, Résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn El Walid, 2045 l'Aouina, Tunis (Téléphone : 70726395) contre le paiement de (deux cent cinquante Dinars) 250 dinars non remboursables.

2023400343VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 14 mars 2023

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N°59)

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 723624 Y

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV CROISSANCE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 14 Mars 2023 à 9 heures à l'Hôtel AFRICA, 50, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022,

- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des opérations y mentionnées,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

2023T00161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 14 mars 2023

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N°59)

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : N°0381738 F

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV RENDEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 14 Mars 2023 à 10 heures à L'Hôtel AFRICA, 50, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022,

- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des opérations y mentionnées,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

2023T00162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MS SOLUTIONS

Au capital de 6 870 000 Dinars

Identifiant unique : 1314322R

Siège social : Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080

Messieurs les Actionnaires de la Société MS SOLUTIONS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 10 mars 2023 à 10H à la Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2022

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

3. Approbation, des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

4. Affectation du résultat de l'exercice 2022

5. Quitus aux Administrateurs et fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs pour l'exercice 2023

7. Questions diverses

8. Pouvoirs pour formalités.

2023T00168SANB3

ATL Location Longue Durée «ATL LLD»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble ENNOUR - Centre Urbain Nord - Tunis

ID RNE : 1643674W

Les actionnaires et le commissaire aux comptes de la société «ATL Location Longue Durée», sont invités pour assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 16 mars 2023 à partir de 9 heures du matin au siège social de la société «ATL Leasing» sis à l'immeuble Ennour - 1er étage - Centre Urbain Nord - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 et approbation des états financiers clos au 31/12/2022

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales

4- Quitus aux administrateurs

5- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2022

6- Pouvoirs pour les formalités.

2023R00337SANB3

ATL Location Longue Durée «ATL LLD»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble ENNOUR - Centre Urbain Nord - Tunis

ID RNE : 1643674W

Les actionnaires et le commissaire aux comptes de la société «ATL Location de Longue Durée », sont invités pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 16 mars 2023 à partir de 11 heures du matin au siège social de la société «ATL Leasing» sis à l'immeuble Ennour - 1er étage - Centre Urbain Nord - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration, relatif à l'augmentation de capital et à la suppression des droits préférentiels de souscription.

2- Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales, au titre de l'augmentation de capital avec suppression des droits préférentiels de souscription.

3- Augmentation de capital pour 1 Million de Dinars en numéraire.

4- Suppression du droit préférentiel de souscription

5- Délégation au Conseil d'Administration pour la réalisation effective de l'augmentation de capital

6- Modification corrélative de l'article 6 des statuts

7- Pouvoirs pour les formalités.

2023R00338SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire jeudi 9 mars 2023

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL MENZAH PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Identifiant Unique : 000819N

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Menzah Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 mars 2023 à 9 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les Berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la gestion 2022

5. Affectation des résultats 2022

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2023R00350SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BTE SICAR

Société anonyme

Capital social : 3.000.000 DT

Identifiant unique : 0899875 M

Siège social : Boulevard Mohamed El Béji Caied Essebsi, Lot AFH, BC8 Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Messieurs les actionnaires de la BTE SICAR sont invités en AGO le jeudi 9 mars 2023 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la nomination d'un nouveau président du Conseil d'Administration

2- Approbation de la cession de deux actions à deux nouveaux actionnaires

3- Approbation du rapport du Conseil cl' Administration de l'exercice 2022

4- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2022

6- Approbation des opérations et conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

7- Affectation du résultat de l'exercice 2022

8- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022

9- Renouvellement des mandats des administrateurs

10- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

11- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022

12- Formalités et pouvoirs.

2023400335SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNSIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 Dinars

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

MF : 013026EPM000

Le Conseil d'Administration de TUNSIAN SAUDI BANK invite tous les actionnaires de la banque à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le jeudi 16 mars 2023 à 15h au siège de la Banque et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Actualisation des Statuts de la banque;

2- Augmentation du capital de la banque.

2023400336SANB3

La Société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS SA)

Société anonyme

Capital social : 267.500 dinars

Siège social : 18, Rue de l'Usine, Zone Industrielle Charguia 2

Identifiant Unique : 0840060 M

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS S.A), sont invités en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 13 mars 2023 à 15 heures à l'annexe sis au 18 rue de l'Usine - ZI Aéroport - 2035 Ariana, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020.

3. Examen et approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2020.

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020.

5. Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

6. Nomination des nouveaux administrateurs.

7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

8. Quitus aux administrateurs.

2023400337SANB3

La Société TUNISIAN HIGA BUSINESS SCHOOL (THBS SA)

Société anonyme

Capital social : 267.500 dinars

Siège social : 18, Rue de l'Usine, Zone Industrielle Charguia 2

Identifiant Unique : 0840060 M

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS S.A), sont invités en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 13 mars 2023 à 16 heures à l'annexe sis au 18 rue de l'Usine - ZI Aéroport - 2035 Ariana, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2021

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021.

3. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2021

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021.

6. Quitus aux administrateurs.

2023400338SANB3

Convocation

Société RGI TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 400 000 dinars

Siège social : N°2 rue du Lac d'Annecy Immeuble Karray, 4ème Etage Les Berges du Lac - Tunis

MF : 1259849/G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société RGI Tunisie société anonyme, au capital de 400 000 dinars tunisiens, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 mars 2023 à 10h, à la Résidence «SANA BUSINESS CENTER» Pavillon B, 2ème Etage - Boulevard Beji Caied Essebsi Centre Urbain Nord 1082, sur convocation d'un administrateur restant à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation.

2. Prise d'acte de la démission de deux administrateurs.

3. Nomination de deux nouveaux administrateurs en remplacement des prédécesseurs.

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023400341SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AURASOLS.A

Au capital de 4 870 000 DT

Identifiant unique : 1194781X

CNSS : 345877-72

Messieurs les actionnaires de la société AURASOL SA, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7/3/2023 à 14 heures au siège de la société sis à 9 Rue Oman 2080 El Menzah 8 Ariana à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'acticité du Groupe AURASOL de l'exercice 2020

3- Lecture des états financiers individuels & consolidés du Groupe AURASOL de l'exercice 2020

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels & consolidés du Groupe AURASOL de l'exercice 2020

5- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels d'AURASOL de l'exercice 2020

6- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

7- Approbation des états financiers consolidés du Groupe AURASOL de l'exercice 2020

8- Affectation du résultat de l'exercice 2020

9- Quitus aux administrateurs;

10- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

11- Renouvellement des mandats des administrateurs;

12- Pouvoirs pour formalités.

2023400346SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Attijari Recouvrement

S.A au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Rue Abou Hamed El Ghazeli Résidence Omar - Bloc A - 3ème étage - Montplaisir - 1073

RC : B19512001

MF : 754374 V/M/A/00

Les actionnaires de la Société Attijari Recouvrement, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 Mars 2023 à partir de 14H30 au siège social de la banque Attijari de Tunisie, sis au 24 rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord - 1080 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 ;

2. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2022 et approbation du dit rapport;

3. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Fixation des montants des jetons de présence ;

6. Pouvoirs en vue des formalités.

2023400354SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Fathia bent Mohamed Ataya Blibech annonce que son titre de propriété concernant la totalité d'une maison sous-sol d'une superficie de 65 m² située à Sfax Rte l'Afrane Km 1 a été disparu et elle veut distraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de la date de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X00201DIVD2

Avis

Madame Souad bent Mohamed Ataya Blibech annonce que son titre de propriété concernant la totalité du premier étage du coté Est d'une superficie de 65 m² située à Sfax Rte l'Afrane Km 1 a été disparu et elle veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de la date de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X00202DIVD2

Avis

Mme Hajer Bent Youssef El Euch titulaire de la C.I.N n°05338484 et ses enfants Ahmed, Youssef, Ismail et Ibrahim de son époux Fakher Ben Ahmed El Hakim avisent être propriétaires de 2 boutiques, un dépôt au rez-de-chaussée, un appartement et une parcelle de terre d'une superficie de 755.15 m² à la route de teniour km 8 Sfax.

Que leur titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Yacine Rebai et Wajdi Kannou.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X00206DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Boubakr Ben Rachid Ben Ali Ellouz avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle au milieu de surface 901.17 m² sise à la route Agareb km6 Sfax limité au sud par Amira Gouia à l'est route ancienne de Agareb au nord Maher Rekik à l'ouest Ben Kridis suivant un contrat de vente daté le 20 septembre 2004 dressé par les notaires Houcine Turki et Malek Turki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charf n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2023X00207DIVD2

Avis

Les Héritiers du feu M'ahamed Ben Abdessalem Kolsi et sa femme Rabiaa Mnif annoncent qu'ils possèdent un terrain de superficie 500m² sis à la route de Gabès km 3.5 Sidi Abid Sfax leur titre de propriété a disparu et ils désirent se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours de la parution de cet avis.

2023X00210DIVD2

Avis

Dalinda, Manel, Sonia et Amira Ben Romdan annoncent qu'elles ont perdu leurs titre établi par acte notarié le 16 juin 2002 enregistré à la recette des finances Sfax le 26/6/2002 reçu n°M053099 et veulent avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à la rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

2023X00218DIVD2